

COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 JUIN 2023 à 20 h

Présents : GALAN Bruno – DARCHE Françoise – ABULI Pierre – BONAFE Nadine – MUNIER Richard – DESCHAMPS F- DELMER Jean-Christophe - ORIOL S - ROCA J- FERTON S- BOUSCATEL F- CHAMPROY G- ROLLAND G-

Absents : Marcel DESCOSY – Renée OCAMPO – CHEMIN Alexandra – POUDEROUX Laurent- VINET S- SARDA C- DAUBA L- VUILLEMIN L-

Procuration : CHIVE F à F. DARCHE – WERNER B à BONAFE N-

Secrétaire de séance : J-C DELMER

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :

En application des articles L 283 à L 293 et R 131 à R 148 du code électoral, s'est réuni le Conseil Municipal afin de procéder à l'élection des délégués et suppléants qui voteront pour les élections sénatoriales, le dimanche 24 septembre prochain.

M. le Maire fait l'appel nominal et énonce les procurations, M. DELMER est désigné en qualité de secrétaire de séance.

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les 2 membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des 2 membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme DARCHE Françoise et M. ROCA Jean (les plus âgés), Mme DESCHAMPS Faustine et M. CHAMPROY Guillaume (les plus jeunes), la présidence du bureau est assurée par ses soins.

L'élection des délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Conformément aux articles L 284 à L 286 du code électoral, le Conseil Municipal doit élire 7 délégués et 4 suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, M. le Maire a constaté qu'1 liste de candidats a été déposée, il s'agit de la liste « Bruno GALAN » composée par :

Délégués titulaires :

- 1) GALAN Bruno
- 2) DARCHE Françoise
- 3) ABULI Pierre
- 4) BONAFE Nadine
- 5) MUNIER Richard

- 6) DESCHAMPS Faustine
- 7) DELMER Jean-Christophe

Délégués suppléants :

- 8) ORIOL Séverine
- 9) CHAMPROY Guillaume
- 10) FERTON Sophie

Délégué suppléant supplémentaire :

- 11) POUDEROUX Laurent

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote sans débat et au scrutin secret.

Après dépouillement le résultat est le suivant :

Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrage blanc :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14

A obtenu, la liste « Bruno GALAN » : 14 voix.

M. le Maire proclame le résultat définitif :

Liste « Bruno GALAN » : 11 délégués, dont 7 délégués titulaires, 4 délégués suppléants.

La séance est levée à 20 h 25.

**Le Maire,
Bruno GALAN**

**Le secrétaire,
Jean-Christophe DELMER**

